DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR Arrondissement de DINAN Canton de DINAN-OUEST Commune de QUEVERT Envoyé en préfecture le 17/03/2023 Reçu en préfecture le 20/03/2023 Affiché le

ID: 022-212202592-20230315-2023\_014-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 26 ; de présents = 24 ; de votants = 26

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de OUÉVERT.

Date de convocation : 08/03/2023 Date de publication : 21/03/2023

<u>PRÉSENTS</u>: Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Julien CHAILLOU, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES: Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRE)

ABSENTS:

**SECRETAIRE DE SEANCE**: Francis ADNOT

44 >>

## AFFAIRE 2023.014: BUDGET PRIMITIF 2023

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2311-1et suivants,

CONSIDERANT les propositions de la commission de Finances réunie le 2 mars 2023,

CONSIDERANT que le budget primitif 2023 de la commune peut se résumer ainsi,

Envoyé en préfecture le 17/03/2023 Reçu en préfecture le 20/03/2023 REPORTS REPORTS VOTE VOTE 002 Résultat de fonctionnement reporté (1) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) Total de la section de fonctionnement (3) Total de la section d'investissement (2) Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) TOTAL DU BUDGET (4) II (si solde négatif) DEPENSES DEPENSES (si deficit) 2 145 286,22 5 361 436,22 3 216 150,00 3 216 150,00 1 536 351,16 608 935,06 0.00 0,00 0,00 (si solde positif) (si excédent) RECETTES RECETTES 3 216 150,00 3 216 150,00 2 145 286,22 1 302 990,49 5 361 436,22 669 007,73 173 288,00 0,00 0,00

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

ADOPTE le Budget Primitif 2023 tel que présenté

6 ABSTENTIONS (Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Anne CHARRE, Brigitte JUGUE-FOURNET, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **Par 20 POUR** 

Le Maire,
Philippe LANDURÉ